



L'an deux mille vingt-deux le 5 du mois de mai, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille après convocation légale du 27 avril, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : Monsieur RENKES David – Mme STEIN Marie Hélène – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. GROSS Christophe – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis – M. VICNENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia -

Procurations : Mme ROJAS Magali à M. GAY Gérard – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. MICHEL Olivier à M. CAPS Antony – M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe – M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – Mme ROJAS Magali à M. GAY Gérard -

Excusé(s) : - M. ORY Denis

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **46 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 46

Date d'affichage : 9 mai 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 46

Contre

Absentions :

CT/PR

03/05/2022

FINANCES

Budget Principal - Ouverture de crédit : remboursement dommage ouvrage dans le cadre du sinistre de la toiture de la Maison du Sel

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des Finances, rappelle la demande d'ouverture d'assurance « dommage ouvrage » effectuée auprès de SMA BTP le 10 Juin 2020, relative à la couverture de la toiture de la maison du sel.

Après avis et devis des experts, il convient d'ouvrir les crédits en dépenses et recettes au budget principal afin de procéder aux travaux de réfection et procéder à la réouverture de l'établissement (fermée depuis le 30 avril 2021 sur recommandation de l'expert) dans les plus brefs délais.

Il est donc demandé aux délégués communautaires d'approuver l'ouverture des crédits comme suit :

Opération-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
615221 – entretien réparation	100 000.00 €	
7788 – remboursement assurance		83 596.00 €
744 - FCTVA		16 404.00 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** cette ouverture,
- **Décide** d'ouvrir les crédits au BP 2022 du budget principal comme suit :

Opération-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
615221 – entretien réparation	100 000.00 €	
7788 – remboursement assurance		83 596.00 €
744 - FCTVA		16 404.00 €



CLAUDE THOMAS
2022.05.10 11:55:28 +0200
Ref:20220509_170602_1-1-O
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS